



# Avant de partir



## SOMMAIRE

	Formalités et conseils d'entrée dans le pays .....	<b>02</b>
	Franchise et sécurité des bagages .....	<b>03</b>
	Conseils budget et moyens de paiement sur place .....	<b>04</b>
	Conseils santé et sécurité .....	<b>04</b>
	Taxes et pourboires .....	<b>05</b>
	Affaires à emporter .....	<b>05</b>
	Souvenirs à rapporter .....	<b>05</b>
	Communication sur place (cartes téléphoniques, Wifi, etc...) .....	<b>06</b>
	Adresses utiles sur place et permanence Open voyages .....	<b>06</b>



## Formalités et conseils d'entrée dans le pays



**Pour se rendre en Italie**, les ressortissants français doivent être en possession d'une **carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité**. Les mineurs doivent avoir leur propre carte d'identité ou passeport.

**En cas de perte ou de vol de votre pièce d'identité** : déclarez aussitôt la perte ou le vol aux autorités de police locale. Cette déclaration est déterminante pour dégager votre responsabilité en cas d'utilisation frauduleuse de votre pièce d'identité.



**Le conseil OPEN : scannez vos papiers importants (passeports, visa, CB, traveller's chèques éventuels, etc....)** et envoyez les documents en fichiers joints sur votre messagerie internet. Ainsi, en cas de vol ou de perte, vous pourrez récupérer de n'importe quel ordinateur la copie de vos documents.

## Franchise et sécurité des bagages

### Bagage en cabine :

- **1 bagage standard** qui respecte les dimensions maximales suivantes : 56 cm (L) x 45 cm (l) x 25 cm (h) – poches, roues et poignées comprises.
- A noter : 1 housse à vêtement est considérée comme un bagage standard.
- **1 accessoire** (sac à main, ordinateur portable, appareil photo...).
- Poids total maximal (bagage standard + accessoire): **7 kg.**

### Bagage en soute :

- 1 bagage en soute autorisé gratuitement.
- Chaque bagage ne doit pas dépasser **15 ou 23 kg** selon la compagnie et 158 cm (hauteur + longueur + largeur).

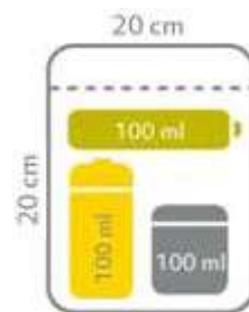
### Liquides en cabine :

Afin de protéger les passagers contre la menace des explosifs liquides, l'Union Européenne (UE) a adopté de nouvelles mesures de sécurité qui **limitent la quantité de liquides** ou de substances de consistance similaire pouvant être transportée par les passagers au passage des contrôles de sécurité des aéroports communautaires.

Dans la mesure du possible, **nous vous conseillons de placer tous vos liquides dans vos bagages en soute.**

### Vous pouvez transporter des liquides dans vos bagages à main à condition qu'ils soient :

- en petites quantités (100 ml maximum par produit),
  - placés dans un sac en plastique transparent refermable (type sac de congélation) d'un volume maximal d'un litre.
- Le sac doit être fermé et les articles doivent rentrer facilement dedans. Un seul sac en plastique est autorisé par passager. (sac mesurant environ 20 x 20 cm), afin de faciliter l'inspection de ces produits aux contrôles de sécurité.



### A l'aéroport :

- Tous les liquides doivent être présentés au contrôle de sécurité, placés dans ledit sac, à l'extérieur du bagage à main. Le sac en plastique est déposé dans le plateau remis à cet effet afin d'être examiné par les employés de la sécurité.
- Le passager doit retirer sa veste et/ou son manteau et/ou chaussures et les déposer dans le plateau. Ces vêtements doivent être inspectés séparément.
- Le passager doit sortir son ordinateur portable, et tout autre dispositif électronique de dimensions similaires, de la housse qui lui correspond, et le déposer sur le plateau, afin qu'il soit inspecté séparément de sa housse par les contrôles de sécurité.

### Sont considérés comme liquides :

- L'eau et autres boissons, soupes, sirops
- Les crèmes, lotions et huiles, y compris la pâte dentifrice
- Les parfums
- Le contenu des conteneurs pressurisés, dont la mousse à raser et autres mousses et déodorants
- Les gels comme le gel douche ou le shampoing
- Toute autre substance de consistance similaire
- Les aérosols

### Liquides acceptés ou tolérés :

- les aliments et substances médicales indispensables à votre santé – à noter : l'agent de sûreté pourra vous demander de justifier leur nature, éventuellement en les goûtant,
- les aliments nutritionnels spécifiques sans lesquels il vous est impossible de voyager (cas d'allergies au lactose, gluten...),
- les aliments pour bébés,
- les médicaments prescrits par un médecin, dont vous devez pouvoir justifier la nécessité (ordonnance, certificat médical à votre nom...).

**Quelques règles d'importation** : l'Islande étant un pays très cher, de nombreux voyageurs remplissent leurs valises de nourriture pour limiter les frais sur place. Bonne idée ! Mais **quelques produits sont à proscrire de vos valises**. Il est interdit d'importer de la **viande crue** et ses dérivés (charcuterie...) ainsi que des **produits laitiers crus ou des œufs**. Concernant l'alcool et les cigarettes, vous avez le droit d'importer **hors taxe 2 l de vin par personne** (ou 1 l de vin et 1 l de spiritueux, ou 1 l de vin et 6 l de bière, ou encore 1 l de spiritueux et 6 l de bière) et **1 cartouche de cigarettes ou 250 g de tabac**. **L'âge minimum légal** pour importer de l'alcool en Islande est de 20 ans, 18 ans pour les cigarettes.



## Conseils budget et moyens de paiement sur place

- Pour goûter aux spécialités régionales (**entrée, plat, dessert, boisson, pain et couvert**), compter **environ 30 €**. Nettement moins si l'on se contente d'un seul plat ou d'une **pizza (8-12 €)**. Mais plus si l'on se laisse tenter par un antipasto, un poisson frais ou une bonne bouteille de vin.



**Les églises sont le plus souvent gratuites** à moins qu'elles ne soient dotées d'un patrimoine particulièrement riche. En ce qui concerne les **grands sites ou musées**, leurs tarifs varient de **6 à 25 € d'un site à l'autre**, exposition temporaire ou non. Souvent moins cher si l'on a effectué une réservation avant de venir. Le petit musée municipal (museo civico) proposera des tarifs allant de 3 à 8 €.

### Cartes bancaires:

- **Les cartes bancaires sont acceptées partout. Des distributeurs de billet sont disponibles partout en ville.**



Les grandes villes possèdent souvent un intéressant système de pass, billet combiné ou de card associant parfois les transports en commun, et des réductions diverses, à la visite des principaux centres d'intérêt.



## Conseils santé et sécurité



**Aucun vaccin n'est obligatoire** pour aller en Italie, cependant il est conseillé d'être à jour de ses vaccins préconisés en France. (DTP).

Nous vous conseillons d'emporter avec vous vos éventuels **traitements médicaux** accompagnés de la photocopie de votre ordonnance si possible **traduite en anglais ou en italien** en précisant les médicaments génériques ou molécules équivalentes à l'international.

### **Libre à vous aussi de prévoir une petite trousse à pharmacie avec :**



- médicaments antihistaminiques
- vitamines
- bouchons anti-bruit
- pansements
- désinfectant
- aspirine
- médicaments contre les dérangements intestinaux et la fièvre
- médicament contre le mal des transports
- crème anti-moustiques
- crème solaire (beaucoup d'ultra-violets surtout l'été).



**Le conseil OPEN : Carte européenne d'assurance maladie :** Pour un séjour temporaire en Europe, vous pouvez vous procurer la carte européenne d'assurance maladie. (Il vous suffit d'appeler votre centre de Sécurité sociale (ou de vous connecter à son site Internet) qui vous l'enverra sous une quinzaine de jours. Cette carte fonctionne avec tous les pays membres de l'Union européenne. Elle est valable 1 an, gratuite et nominative chaque membre de la famille pouvant avoir la sienne.)



Comme toutes les villes touristiques, **les pickpockets sont présents dans les endroits fréquentés**. Ne jamais laisser des objets personnels, bagages et autres sans surveillance. Dans les hôtels les papiers officiels doivent être au coffre, la chambre doit être correctement fermée. Restez vigilants pour éviter la tentation des voleurs.

**Le conseil OPEN :** Gardez sur vous une photocopie de votre pièce d'identité, et conservez l'original dans un endroit sûr (coffre-fort d'hôtel par exemple).

## Taxes et pourboires

La tradition de **la mancia** voulait que l'on donne un **pourboire aux sacristains** qui montraient les peintures des églises. Aujourd'hui, les sacristains ont été remplacés par des tirelires électriques qui permettent d'admirer les chefs-d'œuvre sans forcer la main (0,50-2 €).

Personne ne vous obligera à donner un pourboire, que ce soit à l'église ou au restaurant. Mais les Français ont une telle **réputation de radinerie** qu'un petit geste fera peut-être changer cette image !

- Sauf rares exceptions, il vous faudra ajouter à l'addition le **pane e coperto (2 à 4 € en moyenne)** ainsi que la bouteille d'eau minérale (environ 2 €).

Dans les restaurants, on vous proposera toujours de l'eau minérale. Précisez naturelle sinon on vous servira de l'eau gazeuse (frizzante). Vous pouvez également demander l'eau du robinet en carafe (Acqua del rubinetto).

## Affaires à emporter

Emportez les mêmes vêtements que vous porteriez dans le sud de la France à cette période : **vêtements légers et décontractés en coton, chaussures adaptées à la marche, lunettes de soleil, maillot de bain, crème solaire**, si vous y allez en été.

Des vêtements bien plus chauds si vous y allez en hiver.

Prévoir une tenue un peu plus habillée pour les dîners et soirées en ville si vous le désirez.

Un petit sac à dos peut être utile lors de vos visites.

## Souvenirs à rapporter

• La plupart des magasins à Gênes sont **ouverts du lundi au samedi de 08h30 à 12h30** et de **15h30 à 19h30**. Beaucoup de boutique sont **fermées le lundi matin**.

• **Produits alimentaires** : les vins italiens, du Limoncello, des fromages (parmesan...), des pâtes, du jambon de Parme, de l'huile d'olive.

• **Vêtements** : berceau des maisons de haute couture Armani, Gucci, Prada, Dolce & Gabbana... Vous trouverez des **articles mode, design et des marques italiennes** dans les boutiques branchées des villes.

 Communication sur place (cartes téléphoniques, Wifi, etc...)

### Téléphone :

#### **Appeler de la France vers l'Italie :**

Code appel international (00) + code pays 39 (pour l'Italie) + indicatif de la ville (034) + numéro du correspondant.

#### **Appeler d'Italie vers la France :**

Code appel international (00) + code pays (33 pour la France) + n° à 10 chiffres (sans composer le 0)

**Pour appeler entre portables français sur place :** + 33 et n° de portable à 10 chiffres (sans composer le 0)

**La plupart des hôtels et certains restos et bars disposent d'un réseau**, le plus souvent gratuit et performant

**Un voyageur européen** titulaire d'un forfait dans son pays d'origine peut désormais **utiliser son téléphone mobile au tarif national dans les 28 pays de l'Union européenne**, sans craindre de voir flamber sa facture. Des plafonds sont néanmoins fixés par les opérateurs pour éviter les excès...

Cet accord avantageux signé entre l'UE et ses opérateurs télécoms concerne aussi la **consommation de données internet 3G ou 4G**, dont le volume utilisable sans surcoût dépend du prix du forfait national (se renseigner).

 Adresses utiles sur place et permanence Open voyages 

#### **Office Italien du tourisme en France :**

Adresse :23, rue de la Paix, 75002 Paris.  
Tél. : 01-42-66-66-68

#### **Consulat de France à Ancona, Italie :**

Adresse: Corso Mazzini, 107 60100 Ancona Italie  
Tél :(+39) (071) 202 306  
(+39) 349 695 49 25  
Email:d.collard@hotmail.it  
Site web :it.ambafrance.org

#### **Ufficio Turistico - Centro IAT Ancona :**

Adresse : Banchina Nazario Sauro, 50, 60121 Ancona AN, Italy  
Téléphone : +39 071 207 6431

**Pensez à prendre une carte de votre hôtel qui pourra vous servir si vous vous égarez.**

**En cas d'urgence ou de problème majeur** non résolu sur place, vous pouvez **contacter l'agence Open voyages en France 24/24 et 7 jours sur 7**. Une permanence sera mise en place en dehors des heures et jours d'ouverture de l'agence par un transfert de lignes  
**(☎ : +33 4 76 48 70 70)**